## Table des matières

Préface	7			
Passé, présent et avenir de la réorganisation judiciaire Premier commentaire de la proposition de loi relative à la continuité des entreprises				
Alain ZENNER				
Section 1: Introduction	11			
De l'aphasie du législateur à sa logorrhée	11			
L'échec du concordat	15			
Vers un nouveau régime	17			
Les grands traits de la proposition	19			
Simplifications	21			
Clarifications	22			
Philosophie générale. Droits des créanciers. Sûretés issues de la pratique	22			
Section 2: Analyse de la proposition de loi relative à la continuité de l'entreprise	26			
Titre premier – Dispositions générales	26			
Titre II – La collecte de données et l'enquête commerciale	33			
Titre III – L'accord amiable	39			
Titre IV – La réorganisation judiciaire	42			
Titre V – Dispositions diverses	92			
Titres VI et VII – Dispositions pénales et dispositions modificatives	93			
Titre VIII – Dispositions abrogatoires et transitoires	95			
Section 3: Conclusion	95			

anthemis 287

	rdat judiciaire IOLIN et Jérôme MATERNE	97
Sec	ction 1: La loi du 17 juillet 1997 relative au concordat judiciaire: un constat d'échec?	97
Sec	ction 2: La question de l'égalité des créanciers dans le cadre du concordat judiciaire	102
A.	Rappel du principe de l'égalité des créanciers et du concours	102
В.	L'égalité des créanciers est-elle une règle d'ordre public?	103
C.	L'égalité des créanciers sous l'empire des anciennes lois sur le	
D.	concordat judiciaire : l'existence d'un concours L'égalité des créanciers sous l'empire de la loi du 17 juillet 1997	104
D.	sur le concordat judiciaire: l'inexistence d'un concours	106
E.	L'égalité des créanciers lorsqu'une créance naît en cours de	
	concordat: la compensation entre une dette née antérieurement	4.4.0
	au concordat avec une dette née pendant le concordat	110
Sec	ction 3: Le sort de la créance dans le cadre d'un concordat judiciaire	111
A.	Les formalités à accomplir par le créancier pour faire admettre sa créance et la publicité du concordat	111
В.	Est-il obligatoire de déclarer sa créance?	112
C.	L'ignorance par un créancier de la procédure en concordat	114
D.	L'admission de la créance est-elle définitive ou révocable?	115
E.	La déclaration de créance tardive	117
F.	Les créances nées pendant la procédure en concordat	117
Sec	tion 4: Quel est l'avenir du concordat judiciaire suite à l'autorisation de la compensation légale et suite à l'existence de la loi sur les sûretés	
	financières?	120
Questions	s choisies en droit de la faillite	123
Cédric Alt	ER	
In+	roduction	123
1111	10uucuon	143

	Section 1: Curateurs et contrats en cours					
	A.	Le droit antérieur	124			
	В.	L'article 46 de la loi du 8 août 1997	124			
	C.	L'arrêt de la Cour de cassation du 24 juin 2004	126			
	D.	La doctrine et la jurisprudence postérieures à l'arrêt du 24 juin 2004	131			
	E.	La modification de l'article 46 de la loi sur les faillites par la loi du 15 juillet 2005	137			
	F.	Conclusion	139			
	Section 2: Dettes de la masse					
	A.	L'abstention fautive du curateur	142			
	В.	L'acte positif constituant une faute quasi délictuelle du curateur	143			
	C.	Conclusion	144			
	Sec	tion 3: Mécanismes conventionnels permettant				
		d'échapper au concours	145			
	A.	Évolution générale – Principe d'égalité	145			
	В.	Cantonnement amiable et affectation de compte	150			
		I. Introduction	150			
		II. L'apport de l'arrêt de la Cour de cassation du 2 février 2007	152			
		III. La jurisprudence postérieure à l'arrêt du 2 février 2007	155			
Le rèc	alem	ent collectif de dettes	159			
Philipp			137			
Гишрр	E LE	cocq				
	Sec	tion 1: Le surendettement et la loi du 5 juillet 1998	159			
	Sec	tion 2: Champ d'application personnel	161			
	Sec	tion 3 : L'objectif de la procédure en règlement collectif de dettes	165			
	Sec	tion 4: La procédure en règlement collectif	168			
	A.	1re phase: l'introduction de la procédure et l'admissibilité	169			
	В.	2 <sup>e</sup> phase : la phase amiable et le plan de règlement amiable	176			
	C.	3 <sup>e</sup> phase : la phase judiciaire	179			

Anthemis 289

	Sect	tion 5: La révocation	185
	Sect	tion 6: Le médiateur de dettes	186
	Sect	tion 7: Concours, réalisation et sûretés réelles	187
	Sect	tion 8: Les sûretés personnelles	190
		ctuel des liquidations des sociétés commerciales u révolution?	193
ves B	RUL	4RD	
vec la	collai	boration de Jérôme MATERNE et Geneviève DURANT	
	Intr	oduction	193
	Sect	tion 1: La loi du 2 juin 2006	198
	A.	Ouverture de la liquidation	198
		I. Principe commun aux deux formes de liquidation	198
		II. Ouverture d'une procédure de liquidation judiciaire	200
		III. Ouverture d'une liquidation volontaire	203
	В.	Durant la liquidation	217
		I. Pouvoirs du liquidateur	217
		II. Effets sur les créanciers	221
		III. Transparence durant la liquidation	224
	C.	Clôture de la liquidation	226
		I. Contrôle par le tribunal	226
		II. Contrôle par les associés	231
		III. Contrôle par les créanciers	232
	Sect	tion 2: Les règlements (CE) nos 1346/2000 et 603/2005	235
	A.	Principes généraux	235
		I. Application du règlement (CE) nº 1346/2000 aux	
		liquidations	235
		II. Rationae materiae	238
		III. Rationae loci	245
	В.	Le juge compétent	247
		I. Procédure principale	247
		II. Procédure secondaire	262

290 Anthemis

	III.	Reconnaissance des jugements	270
C.	La loi applicable		
	I.	La lex concursus	278
	II.	La lex europae	281
	III.	Les lex specialis	282
Cor	nclusi	ion	285

anthemis 291